

Association Foncière Pastorale de la Gittaz
A la mairie des Belleville
1 Place des Belleville
73440 LES BELLEVILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DE L'AFP DE LA GITTAZ

Délibération n°2025-01 **Séance du 31 janvier 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente-et-un janvier, le conseil syndical, sur convocation de son Président, M. Bernard SOUCHAL, s'est réuni à la mairie de LES BELLEVILLE.

Titulaires présents : Fernande AMBIEHL, Carmen JAY et Bernard SOUCHAL

Titulaires représentés : Laurent DUAND et Sébastien JAY

Suppléants présents : Pierre DUJEAN

Absents excusés : Nicole JAY, Claudine ABROND et Morgane MARTIN

Secrétaire de séance : Carmen JAY

<i>Nombre de membres en exercice</i>	<i>Nombres de présents ou représentés</i>	<i>Quorum</i>
7	5	4

Le quorum étant atteint, la séance a été ouverte à 11h15.

Objet : Budget primitif 2025

M. Le Président rappelle que le Conseil syndical doit voter le budget primitif 2025 de l'AFP de la Gittaz au plus tard le 31 janvier 2025 et le transmettre aux services de l'Etat avant le 15 février 2024. Il rappelle également que le projet de budget primitif a été transmis aux membres du Conseil syndical le 13 janvier 2025 et affiché au siège de l'association le 15 janvier 2025, ainsi que sur la page de l'AFP, hébergée sur le site internet de la commune de LES BELLEVILLE.

PS

M. Le Présidente propose le budget primitif 2025 qui s'équilibre en dépenses en et recettes comme suit :

DEPENSES		
FONCTIONNEMENT		
Nature	Libellé	Montant TTC
60632	Frais de fournitures et petits équipements	200 €
6168	Assurance	200 €
6281	Cotisations	100 €
6288	Création de logo	500 €
	Assistance technique à la réalisation des contrats de location	4 000 €
65312	Frais de déplacement des membres du Conseil Syndical	500 €
6132	Reversement des loyers	3 000 €
023	Virement à la section d'investissement	8 500 €
Total		17 000 €
INVESTISSEMENT		
Nature	Libellé	Montant TTC
2128	Travaux divers	5 000 €
2188	Création et pose de panneaux (présentation AFP, règlement, affichage)	3 500 €
Total		8 500 €

Recettes		
FONCTIONNEMENT		
Nature	Libellé	Montant TTC
74718	Aide au démarrage des AFP autorisées (État)	9 000 €
752	Loyers	3 000 €
Sous-total des recettes de fonctionnement		12 000 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	5 000 €
Total		17 000 €
INVESTISSEMENT		
Nature	Libellé	Montant TTC
021	Virement de la section de fonctionnement	8 500 €
Total		8 500 €

Le Conseil syndical décide, à l'unanimité des titulaires présents ou représentés :

- De valider le budget primitif 2025 tel que présenté ;
- D'autoriser M. Le Président à signer tout acte, tout document, à engager toute opération budgétaire, à prendre toute décision et à effectuer toute démarche relative à la mise en œuvre de la présente délibération.

Nombre de votants	5	Pour l'adoption	5
Suffrages exprimés	5	Contre l'adoption	0
Abstentions ou refus de vote	0		

85

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Bernard SOUCHAL

La conseillère syndicale,

Carmen JAY

 Association Foncière pastorale de la Gittaz
A la mairie des Belleville - 1 place des Belleville
73440 LES BELLEVILLE
SIRET : 200 099 083 00012



Acte rendu exécutoire
Compte tenu de publication le
Et de la réception au contrôle de légalité le

